

**Jean-Michel DREVON**  
Avocat au Barreau de l'Ardèche

**Christophe LE CHÊNE**  
Avocat au Barreau de Valence  
Docteur en Droit  
Spécialiste en droit du dommage corporel

VILLE DE GRASSE  
COURRIER ARRIVE LE

25 AVR. 2018

SERVICE URBANISME

260

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
SERVICE URBANISME  
MAIRIE  
06130 GRASSE

Montélimar, le 20 Avril 2018

**Accueil.urbanisme@ville-grasse.fr**

Affaire : Indivision LE CAËR  
OBJET : REVISION PLU COMMUNE DE GRASSE  
LRAN

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suivant courrier recommandé en date du 23 septembre 2015, Mesdames Corinne et Sandrine LE CAËR, en leur qualité de copropriétaires indivis d'une parcelle cadastrée section AC n°29, lieudit « Bois de la Marbrière » à GRASSE, actuellement classée en zone naturelle, ont sollicité par mon intermédiaire le classement de leur parcelle en zone constructible.

La Mairie de Grasse a accusé réception de ce courrier le 27 Novembre 2015.

Par la présente je tiens à apporter à nouveau à votre connaissance cette requête.

La parcelle, située entre la Route Napoléon et un chemin rural, jouxte une parcelle comportant une construction à usage d'habitation (parcelle AC n° 33/34 anciennement 28), qui est desservie par un chemin existant et carrossable.

**Bureau Ardéchois :**

Zone Pôle 2000 – Rue du Grand Mail  
07130 SAINT PERAY  
Tél : 04.75.07.27.40 – Fax : 04.75.07.94.77

e-mail : [jean-michel.drevon@avocat-conseil.fr](mailto:jean-michel.drevon@avocat-conseil.fr)

**Bureau Drômois :**

Centre d'Affaires Best – 13 Avenue d'Aygu – Bureau 003  
26200 MONTE LIMAR  
Tél : 04.75.56.35.55 – Fax : 04.75.07.94.77  
(Tél : 04.75.01.72.07)

e-mail : [le-chene.christophe@orange.fr](mailto:le-chene.christophe@orange.fr)

**SELAS DREVON ET LE CHÊNE**

Société d'Avocats Inter-Barreaux inscrite aux Barreaux de l'ARDECHE et de VALENCE.

La parcelle AC n°29 peut être désenclavée compte tenu du chemin existant desservant la parcelle AC n°26.

La connexion aux réseaux existants peut être réalisée de part la création d'une servitude de canalisation sur la parcelle AC 19.

La construction d'un immeuble à usage d'habitation sur la parcelle AC n°29 aurait pour avantage de limiter les risques de propagation d'un incendie de part le défrichage et l'entretien qui devra être réalisé.

A toutes fins utiles, je vous joins copie du courrier du 23/9/2015 et du plan cadastral.

Je vous indique que j'effectuerai par ailleurs, en complément de la présente, une mention sur le registre d'enquête pour le compte de mes clientes et ce avant la clôture de vos opérations.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
**Christophe LE CHÊNE**

**Jean-Michel DREVON**  
Avocat au Barreau de l'Ardèche

**Christophe LE CHÈNE**  
Avocat au Barreau de Valence  
Docteur en Droit  
Spécialiste en droit du dommage corporel

**Attention : nouvelle  
adresse du cabinet**

Monsieur le Maire  
Place du Petit Puy

06130 GRASSE

St Péray, le 23 Septembre 2015

Affaire : Indivision LE CAËR  
LRAR

Monsieur le Maire,

Je suis saisi des intérêts de Mesdemoiselles Corinne et Sandrine LE CAËR, qui se trouvent être copropriétaires indivises d'une parcelle de terrain située sur les hauteurs de GRASSE, lieudit « Bois de la Marbrière », cadastrée section AC n°29.

Pour l'instant ce terrain n'est pas, sauf erreur de ma part, en zone constructible.

Mes clientes désireraient voire porter cette parcelle en zone constructible et ce à l'occasion de la révision du plan local d'urbanisme de votre commune.

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de cette demande et me faire connaître les éventuels éléments qui vous sont nécessaires à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de  
sentiments respectueux.

provenance de :

*[Signature]*

SGR2 V21 - PIC 258 - 20157319701 - 02/15



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
Numéro de l'AR : **AR 1A 113 762 7374 5**



Renvoyer à **FRAB**



enté / Avisé le :	/ /
ribué le :	/ /
oussigné déclare être	<i>[Signature]</i> Signature (Préciser nom, prénom si mandataire)
le destinataire	
le mandataire	
NI/Permis de conduire	Signature Facteur
utre : . . . . .	

Sauf atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

*LA CAËR*

*SCIAS DE JOUR 21/09/15*

*AVOCAT -*

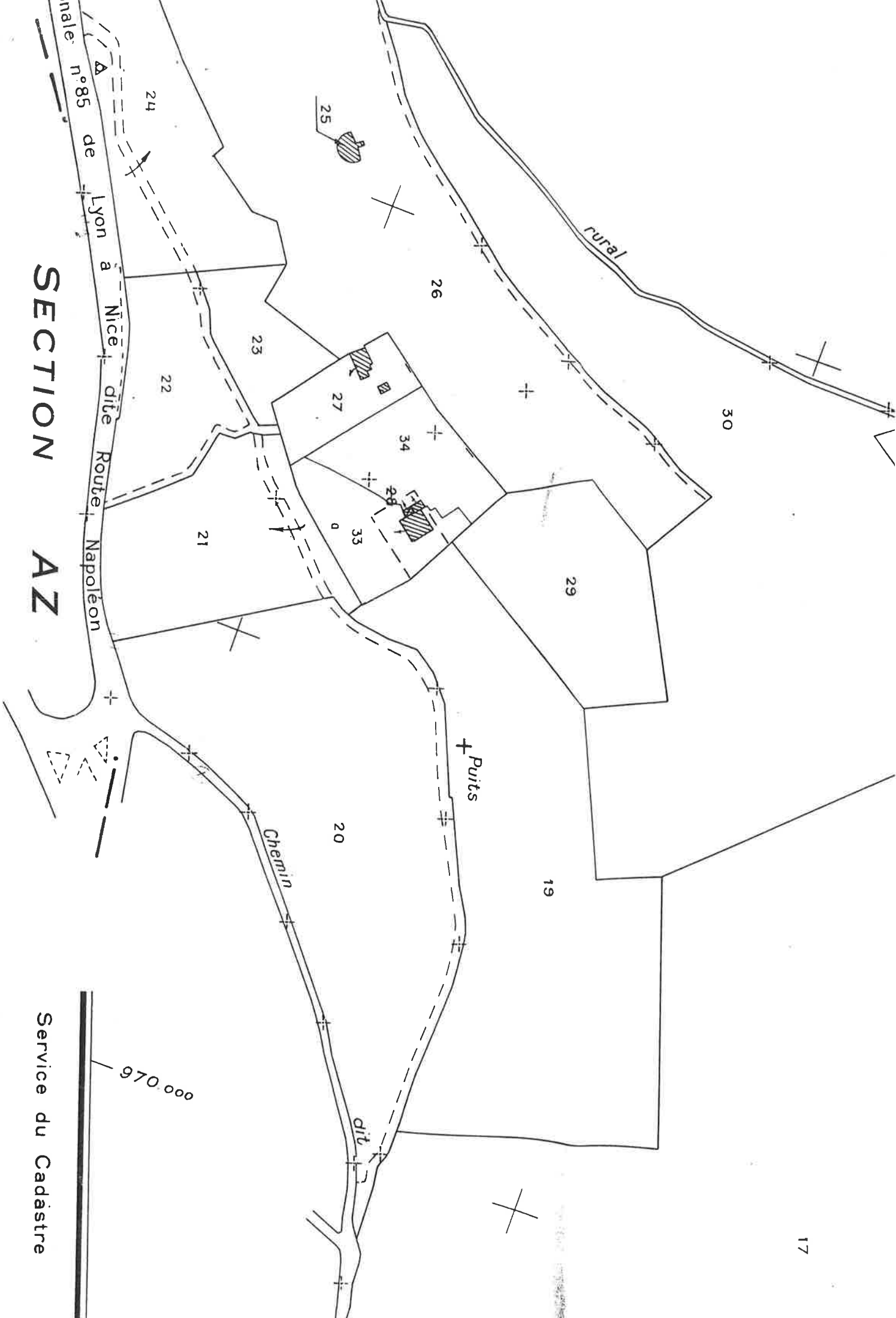
*CP 326*

*76003 400 000 0000*

**PREUVE DE DÉPÔT**



# SECTION AZ



Service du Cadastre  
970.000

REPRODUCTION INTERDITE